Ecole : Maternelle de Roquettes
Commune : Roquettes

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE n° 3

Date : Mardi 23 juin 2026

Parents élus : Mmes GALLIOT Manon, MAACHOU Malvina, BELLOT Aurélie, LACOSTE Aline et M BRAEM Alexandre
Enseignantes : Mmes Sylvie LAUG, Marie BORDES, VAILLANT Sandrine et Magali DEDIEU
ALAE : M FERCHICHI Najib, directeur ALAE
Représentants de la mairie :
M. Le Maire CAPDECOMME Michel
Excusée : Mme Véronique LANDOLT

Ecole maternelle de Roquettes
6 rue des Pyrénées
31 120 ROQUETTES
05 61 72 20 99
ce.0311882c@ac-toulouse.fr

Ordre du jour Conseil d'école N° 3

Mardi 23 juin 2026 à 17h30, salle des maîtres de l'école maternelle

1. Bilan de l'année en cours

* Bilan des projets de classe
*Bilan des APC
* Bilan AESH/ ATSEM
*Coopérative scolaire/ actions APE

2. Préparation rentrée 2026

*Calendrier et organisation déménagement
*Effectifs enfants et adultes
*Structure de l'école
*Rentrée échelonnée des PS

3. Sécurité

*Exercices incendie et PPMS
* Sécurité nouvelle école
*Sécurité aux abords de l'école

4. Temps périscolaire et ALAE

*Restauration scolaire
*Centre de loisirs
*Hygiène des locaux

Questions

Les réponses aux questions des parents d'élèves seront apportées au fur et à mesure de l'ordre du jour.

1] Bilan de l'année en cours * Bilan des projets de classe *Bilan des APC * Bilan AESH/ ATSEM *Coopérative scolaire/ actions APE ▪ Pour information	***Bilan des projets :*** Les projets de cette fin d'année ont permis un travail approfondi sur le thème des châteaux forts et de préparer des temps forts à destination des familles. Cadeau et chorale de l'année. La canicule a empêché la présentation de la chorale pour l'instant. Si cela est possible elle sera organisée un matin à 8h00 la dernière semaine avant les vacances d'été. Merci à l'APE pour leur aide précieuse et aux parents accompagnateurs des sorties. ***Suivi des enfants APC/ AESH*** : Les enfants concernés par l'aide d'une AESH ont bien progressé grâce à ce soutien majeur. Merci à Sandra et Laïla pour leur investissement auprès des enfants. Tous les enfants de MS et GS ont bénéficié de séances d'APC dans l'année, à une fréquence variable selon les compétences à renforcer. ***Liaison GS-CP :*** lien toute l'année avec les collègues de CP. La collaboration avec les collègues de l'école élémentaire est très bonne. Cette année une étude approfondie a été faite sur l'analyse des résultats des évaluations de CP. Elle enrichit les pratiques de chaque équipe et permet un suivi rapproché des élèves. Ce travail d'équipe sera poursuivi l'an prochain. **** Actions avec les parents d'élèves :*** Merci beaucoup pour toutes les aides et soutien apportés cette année. Un partenariat riche et motivé par l'envie de construire un dynamisme commun. Ces actions sont réalisées au profit de la coopérative de l'école. Cette année environ 5000€ ont été récoltés. Participation très forte pour la tombola. L'an prochain elle sera reconduite. Les objets décorés seront remplacés par une autre proposition, encore à l'étude. ****Coopérative scolaire*** : Solde : 3442,49€ Une cagnotte est conservée pour la future école pour l'achat de nouveau matériel pédagogique.
2] Préparation rentrée 2026 *Calendrier et organisation déménagement *Effectifs enfants et adultes *Structure de l'école *Rentrée échelonnée des PS	***Calendrier et organisation déménagement*** Déménagement prévu du 6 au 11 juillet Commission de sécurité : 30 juillet ****Effectifs enfants et adultes à la rentrée*** A ce jour 33PS 42MS 45GS Total : 120 élèves Enseignantes : 2 postes à pourvoir (pour remplacer Alice Rochet / décharge de direction et Sylvie Laug / départ en retraite) Atsem : 2 postes à pourvoir suite au départ à la retraite de Laetitia et départ de Stéphanie en juin 2025 (remplacée cette année par Nathalie) ; 3ème poste à pourvoir suite à la déclaration d'inaptitude médicale de Séverine

	Structure de l'école 5 classes avec une moyenne de 24 élèves La structure envisagée à ce jour est : 1 classe de PS 1 classe de PS GS 1 classe de MS 2 classes de MS GS La livraison de logements avant la fin de l'année 2026 pourrait amener de nouvelles inscriptions. Si besoin une nouvelle structure sera envisagée avant la rentrée. ***Rentrée dans la nouvelle école*** Tous les MS et GS rentrent le mardi 1er septembre à 8h35. 1 parent pourra accompagner jusqu'à la porte de la classe. Une visite de l'école sera proposée aux familles. Les modalités d'organisation sont en cours de réflexion. M Le Maire précise qu'il souhaite demander la clôture du terrain de rugby pour que les élèves continuent à en bénéficier lors des récréations et en séances de sports. Un portail pourrait permettre aux habitants d'y avoir accès mais pas aux chiens ! La nouvelle école sera nommée Ecole Thomas Pesquet. Une inauguration et des portes ouvertes seront organisées. Pas de date fixée pour l'instant. ***Rentrée adaptative des PS*** L'organisation demandée pour les PS a été validée par Mme l'Inspectrice. Les PS rentreront en 2 groupes (9h00 ou 10h30) les 2 premiers jours. Les PS viendront tous les jours mais sur un temps court les premiers jours. Ce temps est augmenté progressivement tous les jours. L'objectif est de permettre aux enfants de prendre des repères affectifs et spatiaux. Les familles concernées ont été informées de cette proposition lors de la réunion d'informations du 18/06 ; Elles recevront aussi un mail récapitulatif de cette organisation.
3 Sécurité *Exercices incendie et PPMS * Sécurité nouvelle école *Sécurité aux abords de l'école	***Exercices incendie et PPMS*** Tous les exercices ont été effectués et se sont déroulés dans le calme. ***Sécurité nouvelle école*** A la rentrée de nouvelles habitudes seront à prendre pour maintenir la sécurité de tous à l'école. Sécurité liée →À la circulation des personnes / plan vigipirate ; les lieux d'entrées et sorties des élèves seront bien identifiés.

	Une sonnette et un visiophone permettront de gérer les rdvs et les livraisons. →Au maintien de la température / système de géothermie : une discipline comportementale sera appliquée pour veiller à ce que la température à l'intérieur des bâtiments reste stable. Les portes et fenêtres pouvant être ouvertes seront identifiées. ***Sécurité aux abords de l'école*** -La circulation des vélos a été sécurisée pour encourager ce mode de déplacement. -Le nouveau parking comporte un peu de places. La dépose minute et le nouveau sens de circulation ont pour but de maintenir la fluidité du trafic. Le civisme de chacun est attendu pour la bonne entente de tous.
4] Temps périscolaire et ALAE *Restauration scolaire *Centre de loisirs *Hygiène des locaux	***Restauration scolaire*** La lutte contre les nuisances sonores a été maintenue toute l'année, renforcée par la pose de panneaux et de nouvelles habitudes comportementales des adultes. En cas d'absence un remplacement est effectué dès que possible. A la rentrée l'équipe est complète avec 7 animatrices et 5 atsem Les PS mangeront seuls au 1er service jusqu'à la Toussaint puis avec des MS. Le temps calme des MS sera de nouveau proposé à la rentrée. Les modalités d'organisation sont à définir dans les nouveaux locaux. ***Centre de loisirs*** Tout au long de l'année, des projets riches et variés ont été proposés autour de thèmes choisis par les équipes. Les intervenants et les sorties ont été très qualitatifs et fort appréciés. A la rentrée, le centre de loisirs sera laissé à disposition des assistantes maternelles puisque l'ALAE aura ses propres locaux dans la nouvelle école. ***Hygiène des locaux*** Les agents d'entretien et les atsem assurent un travail quotidien pour maintenir les locaux propres. Lorsqu'une atsem est absente, l'agglomération applique 1 semaine de carence ce qui pénalise les enfants et l'entretien des locaux. Le remplacement en interne est possible si les agents n'ont pas déjà cumulé trop d'heures supplémentaires. Les atsem reviendront à partir du 24 août pour faire le ménage dans la nouvelle école.
▪ Pour discussion et avis	

	Une remarque est faite sur les congés pouvant être accordés aux atsem sur le temps scolaire. En effet si une atsem souhaite utiliser des jours de son CET (Compte Epargne Temps) pour poser des jours de vacances, cela lui est accordé. Elle n'est pas remplacée pendant ces jours de congés. Les atsem bénéficient de toutes les vacances scolaires. Nous ne sommes pas favorables à ce fonctionnement car cela pénalise les enfants. Pourquoi appliquer une semaine de carence et accorder des jours de congés sur temps scolaire ?
Questions représentants de parents ▪ Pour information	Aucune question.
	Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe atsem, aesh et animatrices pour leur investissement quotidien. Merci aux représentants de parents pour leur partenariat dynamique et continu. Merci aux familles pour leur sourire. Nous souhaitons à Sylvie Laug une très belle et méritée retraite, en la remerciant pour sa richesse pédagogique, son sourire et sa bienveillance.

Présidente de séance (Directrice) : Mme DEDIEU / Secrétaire de séance : Mme DEDIEU